



COMMUNIQUE

de l'Union départementale CGT-Force Ouvrière
de Loire-Atlantique

11 décembre 2018

Le Président de la République a annoncé hier soir la défiscalisation des heures supplémentaires, l'annulation de la hausse de la CSG de 1,7 point pour les retraités ayant un revenu de moins de 2 000 € (pour l'ensemble du foyer fiscal), l'accélération de l'augmentation de la prime d'activité (80 € dès le 1^{er} janvier 2019 au lieu de l'étalement prévu sur 3 ans).

Précisons qu'aucun coup de pouce supplémentaire sur le SMIC n'est donné (+1,8 % au 1^{er} janvier soit 20 € nets par mois). Ces mesures s'ajoutent à celles prises la semaine dernière : le gouvernement a en effet renoncé à la hausse des taxes sur le carburant pour 2019 et a gelé la hausse du gaz et de l'électricité prévue.

Non seulement **ces mesures sont très insuffisantes en terme de pouvoir d'achat**, mais certaines d'entre elles pourraient même avoir un effet néfaste (niveau de l'emploi avec la défiscalisation des heures supplémentaires à titre d'exemple).

Les annonces faites, loin de calmer la colère qui s'exprime depuis plusieurs semaines, ne peuvent qu'accroître le mécontentement.

L'Union Départementale considère que la seule issue pour sortir de la situation actuelle est d'ouvrir des négociations sur les revendications, en particulier sur les mesures salariales :

- ▶ hausse de 200 € du SMIC (80 % du salaire médian),
- ▶ augmentation générale des salaires, du point d'indice pour les fonctionnaires, la revalorisation immédiate des retraites et pensions (avec rattrapage des pertes subies), l'annulation de l'augmentation de la CSG pour tous,
- ▶ mise en place d'une prime de transport obligatoire pour tous les salariés.

Malheureusement, le Président de la République et le gouvernement s'obstinent à « garder le cap ». Dans ces conditions, seuls l'action et le rapport de force sont à même de pousser ceux-ci à « changer de cap ». D'ores et déjà, **l'Union départementale sur son propre terrain (l'action syndicale) invite ses syndicats et sections syndicales à réunir les syndiqués et à provoquer des assemblées générales en commun avec les autres organisations syndicales quand cela est possible, afin de discuter de la situation et des revendications.**

L'Union Départementale soutient pleinement l'appel à la grève du syndicat FO des Lycées et Collèges au côté des lycéens et des autres organisations syndicales le 14 décembre pour l'abrogation de Parcoursup, l'arrêt de la réforme du lycée et du baccalauréat. Elle appuie totalement la décision de l'Union départementale des Retraités FO de se rassembler le mardi 18 décembre 2018.

L'Union Départementale invite enfin tous ses syndicats à participer à la réunion du bureau ouverte à tous les militants qui se tiendra lundi matin à 10h00 au siège du syndicat afin de prendre les décisions qu'impose la situation. Ce bureau se tiendra 72 heures après la réunion de la Commission Exécutive Confédérale. ■

- Bourse du Travail F. Pelloutier -
2 Place de la Gare de l'Etat - 44200 NANTES
Tél. : 02 28 44 19 00 - Fax : 02 40 35 49 46
M@il : udfo44@force-ouvriere.fr
Site Internet : force-ouvriere44.fr - Blog : fo44.org